

**VOLLEY CLUB MARSEILLANAIS – VCM**

11 RUE DU CARIGNAN 34810 POMEROLS

Tél : Delphine MARY 06-81-82-26-60

Email : volleymarseillan@gmail.com**AUTORISATION PARENTALE****SAISON 2021-2022**

Je soussigné(e) responsable légal,
père, mère ou tuteur.

Adresse complète:

.....
.....

Code Postal:

Ville:

Tél Domicile:

Portable:

Autorise l'enfant:

Nom:

Prénom:

Né(e) le :/...../.....

à:

Licencié(e) au Club : **VOLLEY CLUB MARSEILLANAIS****A participer**

◆ A tous les entraînements

 OUI NON

◆ A toutes les manifestations prévues au calendrier sportif de la saison

(matches à domicile ou à l'extérieur, stages organisés pendant les vacances scolaires)

 OUI NON**A se faire photographier**

pour diffusion dans toutes les publications internes et/ou externes (presse locale, site internet, etc...)

 OUI NON**Je donne mon accord pour les transports**

(en mini-bus, voiture particulière, SNCF, etc...)

 OUI NON**J'autorise les dirigeants du Club**

à prendre à l'égard de mon enfant, toutes les dispositions médicales utiles en cas d'accident si nécessaire.

 OUI NON

Fait à: le

Signature, précédée de la mention «LU ET APPROUVE»

ATTESTATION DE REPRISE ACTIVITE VOLLEYBALL



INFORMATIONS SUR LA REPRISE DE LA PRATIQUE DU VOLLEY

issues de l'instruction n°DS/DS2/2020/100 du 23 juin 2020*

ATTESTATION DE REPRISE

PAR LA PRÉSENTE :

- J'atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrières ;
- Je m'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Je m'engage également à respecter les obligations édictées par la Fédération Française de Volley pour aménager la pratique du Volley en Club ainsi que les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle, définies dans le protocole de reprise des entraînements

NOM Prénom.....

Date et signature

Numéro de licence.....

Atteste avoir pris connaissance du protocole de reprise des entraînements




COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-  **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?


 **0 800 130 000**




COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS
COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

 **30**

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est le moyen d'hygiène le plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

-  **Diriger vers les mains, paumes contre paume**
-  **Laver le dos des mains**
-  **Laver entre les doigts**
-  **Presser le dessus des doigts**
-  **Laver les poignets**
-  **Laver aussi le bout des doigts et les ongles**
-  **Sécher sois les mains avec une serviette propre ou à l'air libre**

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.


 **0 800 130 000**



COVID-19

CRISE DU CORONAVIRUS : FAUSSES BONNES IDÉES, VRAIES SOLUTIONS

En protégeant notre santé, nous pouvons aussi protéger notre environnement.

-  **FAUSSE BONNE IDÉE : PRIVILEGIER LES PRODUITS SPÉCIALISÉS DANS DU PLASTIQUE**
-  **VRAIE SOLUTION : ÉVITER LE PLASTIQUE**

Dans vos achats alimentaires privilégiez les emballages durables, comme le sac réutilisable. Une fois à la maison, vos déchets et déchets peuvent être jetés ou, au mieux, lavés à l'eau potable et séchés avec un tissu propre, comme le recommandent l'OMS.

-  **FAUSSE BONNE IDÉE : JETER SES LINGETTES DANS LES TOILETTES**
-  **VRAIE SOLUTION : JETER SES LINGETTES DANS UN SAC POUBELLE**

Les lingettes sont majoritairement composées de fibres, elles ne se dissolvent pas. Les jeter dans les toilettes crée des bouchons dans les canalisations qui nécessitent des interventions coûteuses. Les lingettes doivent être jetées dans un sac poubelle dédié. Une fois rempli, le sac doit être fermé, puis conservé 24h pour des raisons sanitaires. Après ce délai, il doit être jeté dans le sac à ordures ménagères.

-  **FAUSSE BONNE IDÉE : BRÛLER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX**
-  **VRAIE SOLUTION : VALORISER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX**

Brûler 10 kg de végétaux crée un équivalent en termes d'émissions de particules fines l'équivalent de 10 kg de pétrole. Les particules émises peuvent être inhalées. Pour éviter cette pollution de l'air, privilégiez le compostage de vos déchets verts. Vous pouvez aussi les déposer au broyeur de la déchetterie ou la déchetterie la plus proche de chez vous.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?


 **0 800 130 000**



COVID-19

LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

-  **Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**
-  **Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement fermé, puis conservé 24 heures.**
-  **Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.**
-  **Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune » (emballages, papiers, cartons, plastiques).**

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques, maintenir à distance - comme les recommandations du ministère des Solidarité et de la Santé pour la gestion de nos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?


 **0 800 130 000**